

Intempéries : la Ville de Cachan pleinement mobilisée

(<https://ville-cachan.fr/actualites/intemperies-la-ville-de-cachan-pleinement-mobilisee/>)

Dans le cadre du déclenchement du plan hivernal, et de façon continue depuis vendredi dernier, la Ville de Cachan est fortement mobilisée. Cette mobilisation a été renforcée depuis le passage au niveau 3 du Plan neige et verglas en Île-de-France.

Cet épisode hivernal exceptionnel, touchant la région une fois par décennie, engendre de nombreuses perturbations qui impactent directement le quotidien des Franciliens.

Plus d'une quarantaine d'agents municipaux sont actuellement à pied d'œuvre afin de saler les rues de la commune et de maintenir les axes routiers praticables.

Les interventions sont organisées selon des priorités clairement définies :

- en premier lieu, les grands axes, les itinéraires de bus et les voies identifiées comme dangereuses ;
- puis les trottoirs et cheminements piétons à proximité des principaux équipements publics: gares, écoles et services à la population.

Face à ces conditions météorologiques exceptionnelles, touchant la région une fois par décennie, certaines zones ont été fermées ponctuellement à la circulation, notamment certaines rues du Coteau, ainsi que les parcs, la piscine et le cimetière, afin de garantir la sécurité de tous. La circulation des poids lourds demeure également limitée.

Des opérations en cours

Le service de la Propreté urbaine dispose d'une saleuse de grande capacité pour le traitement des axes principaux. Une saleuse de plus petite taille permet d'intervenir efficacement dans les rues étroites.

Au regard de la superficie du territoire communal et du nombre de kilomètres de routes à couvrir, les opérations de déneigement et de salage nécessitent du temps et se poursuivront aujourd'hui dans les différents quartiers de Cachan.

Certains secteurs particulièrement complexes d'accès en période de neige et de verglas, font l'objet de passages intensifs depuis le début de semaine pour le déneigement des voies et la sécurisation des cheminements piétons. Les axes suivants ont déjà été traités à cette heure : avenues Bonnet, Wilson, Carnot et Cousin-de-Méricourt.

En dehors des axes Aristide-Briand et Gabriel-Péri, la Ville de Cachan assure également le déneigement des voies départementales qui traversent la commune.

Rappel des obligations des riverains

La Ville rappelle que le déneigement des trottoirs relève de la responsabilité des riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires de logements, de bureaux ou de commerces (conformément à l'arrêté municipal du 10 janvier 1983).

En cas de neige légère, un balayage rapide et précoce permet d'éviter la formation de verglas. Pour limiter les risques de glissade, il est possible de répandre de la cendre, du sable, de la sciure de bois ou des gravillons.

Appel à la prudence

En raison de ces conditions météorologiques exceptionnelles, la Ville de Cachan appelle chacun à la plus grande prudence et recommande d'anticiper autant que possible les déplacements.

Certaines mesures, comme la fermeture de rues, ont été mises en place pour assurer la sécurité de tous. La Ville remercie les habitants pour leur vigilance et leur respect de ces dispositifs.